



1^{er} octobre 2014

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise
Attn. : Louise Bourdage
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Courriel : uranium@bape.gouv.qc.ca

Objet : Appui à la filière uranifère québécoise

Madame et messieurs les commissaires,

Mines Virginia appuie la filière uranifère québécoise pour des raisons économiques, environnementales et sociales.

Le Québec possède un riche potentiel uranifère et le développement de cette industrie contribuerait à la croissance économique de la province par la création d'emplois, l'octroi de contrats pour les entreprises d'ici ainsi que le paiement de taxes et de redevances. C'est aussi l'occasion de diversifier l'industrie minière du Québec et de développer de nouvelles expertises et technologies. En plus, la demande des quelques 430 réacteurs nucléaires en exploitation sur la planète et de ceux à venir fait de l'uranium un marché intéressant et permettrait d'attirer de nouveaux investissements étrangers au Québec.

De nos jours, l'exploitation de l'uranium est l'une des formes d'exploitation minières les plus sûres et des plus réglementées dans le monde. Les règles canadiennes encadrant l'exploration et l'exploitation de l'uranium sont des plus strictes et servent de référence à l'international. Il est primordial pour le bien des générations futures que l'uranium provienne de juridictions comme le Québec où le cadre réglementaire est strict et qui assure l'application de pratiques exemplaires.

L'uranium permet la production d'une énergie alternative aux carburants fossiles. L'énergie nucléaire émet une faible quantité de gaz à effet de serre au cours de son cycle de production, elle constitue donc une partie de la solution globale dans la lutte contre le réchauffement climatique. Mis en place par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné dans son dernier rapport le rôle que peut jouer l'énergie nucléaire dans cette lutte. De plus, le nucléaire a permis l'élaboration d'outils qui ont plusieurs applications environnementales comme la création des traceurs pour détecter les polluants et ainsi gérer les problématiques de smog, de dispersion d'eaux usées et de déversements pétroliers.

La technologie nucléaire contribue à la qualité de vie des citoyens de par le monde. Nous pouvons noter plusieurs applications sanitaires qui nous rendent de grands services quotidiennement tels que la stérilisation des fournitures médicales et des cosmétiques, la désalinisation de l'eau pour permettre l'accès à l'eau potable à des millions de personnes, le dépistage et le traitement du cancer pour ne nommer que ces exemples.

Le débat sur la filière uranifère doit rester ouvert et la population doit être informée sur les réalités entourant cette industrie. Les activités des projets uranifères ne peuvent être faites contre l'intérêt des communautés locales et des résidents du Québec qui sont aussi des citoyens du monde.



André Gaumond
Président Mines Virginia
300 rue St-Paul, Bureau 200
Québec, Québec, G1K 7R1
agaumond@minesvirginia.com

Je ne désire pas présenter mon opinion lors des audiences publiques du BAPE.